067-200094332-20230921-0000007581-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 27/09/2023 Retour Préfecture : 27/09/2023 Date de publication: 28/09/2023



# **Extrait des** délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2023-7-9-2 Séance du jeudi 21 septembre 2023

**DESIGNATION DE LA COMMUNE D'OBERBRONN COMME ATTRIBUTAIRE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2023** D'ÉLECTRIFICATION RURALE, AU TITRE DU FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ÉLÉCTRIFICATION

Présidence de : M. BIHL Pierre

### **PRESENTS**:

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DELATTRE Cécile, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZELLER Thomas

## **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

BIERRY Frédéric donne procuration à MEYER Philippe COUCHOT Alain donne procuration à PAGLIARULO Karine DEBES Vincent donne procuration à SUBLON Yves DIETRICH Martine donne procuration à HEMEDINGER Yves DILIGENT Danielle donne procuration à HOERLE Jean-Louis FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima HAGENBACH Vincent donne procuration à SCHILDKNECHT Jean-Luc HELDERLE Emilie donne procuration à BIHL Pierre KLINKERT Brigitte donne procuration à MARTIN Monique KRIEGER Laurent donne procuration à ESCHLIMANN Michèle LARONZE Fleur donne procuration à FREMONT Damien LEHMANN Marie-Paule donne procuration à WOLFHUGEL Christiane

MAURER Jean-Philippe donne procuration à PFEIFFER Pascale
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise
RAPP Catherine donne procuration à CLAUSS Robin
SCHELLENBERGER Raphaël donne procuration à LUTENBACHER Annick
SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine
STRAUMANN Eric donne procuration à MULLER Lucien
ZAEGEL Sébastien donne procuration à GRAEF-ECKERT Catherine
ZELLER Fabienne donne procuration à MUNCK Marc

### **ABSENTE:**

KOCHERT Stéphanie

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Affecte la dotation du sous-programme « Renforcement » du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) d'un montant de 65 000 €, à la Commune d'Oberbronn;
- Affecte la dotation du sous-programme « Extension » du FACE, d'un montant de 15 000 €, à la Commune d'Oberbronn ;
- Affecte la dotation du sous-programme « Enfouissement » du FACE, d'un montant de 10 000 €, à la Commune d'Oberbronn ;

- Autorise le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Les subventions seront directement versées par le Ministère de la Transition Écologique à la Commune d'Oberbronn.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

0 non-participation au vote